DROIT DES AFFAIRES

Droit des sociétés : sécuriser, arbitrer et conduire les opérations sur le capital

Entre l'entrée d'un investisseur au capital, la réécriture d'un pacte et la préparation d'une assemblée sensible, le juriste d'entreprise avance souvent seul. Les clauses reprises d'un dossier à l'autre finissent par ne plus correspondre à la situation réelle et le formalisme des décisions devient la première source de contestation. Trois jours pour reprendre les opérations qui engagent la société et ses dirigeants. Les participants travaillent sur des actes réels et repartent avec leurs clauses sensibles annotées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
3 jours — 21 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 3 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise responsables juridiques directeurs administratifs et financiers et collaborateurs de cabinets intervenant sur des dossiers de droit des sociétés.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement des principales formes sociales et avoir une pratique du droit des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Sécuriser la tenue des assemblées et le suivi des conventions réglementées
- Conduire une opération sur le capital de son calendrier à ses formalités
- Rédiger les clauses sensibles d'un pacte d'associés
- Identifier les situations engageant la responsabilité des dirigeants
- Choisir le schéma de restructuration adapté à un objectif donné

03 Programme détaillé

M1 Gouvernance et pouvoirs des dirigeants

- Savoir qui décide et jusqu'où
- Répartir les pouvoirs entre dirigeants et organes collégiaux
- Rédiger et faire évoluer les clauses statutaires de gouvernance
- Encadrer les délégations et les limitations de pouvoirs
- Identifier les cas engageant la responsabilité du dirigeant
- Cas pratique : Analyse des statuts d'une société par actions simplifiée puis réécriture des clauses de pouvoirs jugées imprécises.

M2 Assemblées et conventions réglementées
- Tenir le formalisme sans le subir
- Préparer la convocation et l'ordre du jour selon la forme sociale
- Sécuriser les règles de quorum et de majorité
- Qualifier une convention et suivre la procédure applicable
- Traiter les irrégularités et leurs conséquences
- Atelier : Constitution d'un dossier complet d'assemblée générale à partir d'un cas de société familiale.

M3 Opérations sur le capital
- Faire entrer sortir et financer les associés
- Conduire une augmentation de capital en numéraire ou par apport
- Organiser une réduction de capital et ses contraintes
- Mettre en place des valeurs mobilières donnant accès au capital
- Articuler l'opération avec le calendrier juridique
- Cas pratique : Déroulé complet d'une augmentation de capital avec entrée d'un investisseur minoritaire.

M4 Pactes d'associés et organisation des sorties
- Anticiper les désaccords avant qu'ils ne bloquent
- Choisir entre clause statutaire et clause de pacte
- Rédiger les clauses de préemption et d'agrément
- Organiser les sorties conjointes et les sorties forcées
- Prévoir les mécanismes de résolution des blocages
- Atelier : Rédaction des clauses de sortie d'un pacte à partir d'un scénario de mésentente entre associés.

M5 Restructurations et entreprises en difficulté
- Piloter les opérations lourdes
- Distinguer fusion apport partiel d'actif et cession de fonds
- Construire le calendrier et les rapports obligatoires
- Identifier les signaux d'alerte de la société en difficulté
- Préciser les obligations du dirigeant en période sensible
- Mise en situation : Arbitrage entre deux schémas de restructuration présenté devant un comité de direction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 3 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr